

## Jean ZAY au Panthéon (1904 1944)

Pour Jean Zay, la République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est-à-dire sur leur éducation intellectuelle et morale. [...] Contre la conservation sociale mais aussi contre les utopies révolutionnaires, la politique est ce mouvement par lequel l'humanité s'approfondit et devient en quelque sorte plus digne d'elle-même. »

(Antoine Prost).

***Il nous a fait l'honneur de militer à la Ligue et l'a invitée à participer au rêve d'un grand ministère de la vie culturelle***

Pour beaucoup de nos compatriotes, la décision du Président de la République, de transférer les cendres de Jean ZAY au Panthéon, honore un « inconnu de la République ». La vie et le rôle de Jean ZAY sont profondément méconnus, alors qu'il s'agit d'un des ministres du Front populaire dont l'action a profondément marqué en 3 ans l'évolution de l'école (notamment le prolongement de la scolarité, bourses, médecine scolaire, orientation des élèves, sport scolaire...), de la culture (Musée de l'Homme, Festival de Cannes, entre autres )

Membre des jeunesses laïques et républicaines d'Orléans, il entre en politique à 20 ans, député radical socialiste à 27 ans, il milite pour la participation de ce parti au Front populaire. A Orléans, il fréquente les cercles républicains, adhère à la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen et devient l'un des responsables locaux de la Ligue de l'enseignement.

En 1935 il est élu au conseil général de la Ligue (conseil d'administration) qu'il quittera, conformément aux statuts de la Ligue<sup>1</sup> lorsqu'il deviendra début 1936, Sous secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil dans le cabinet d'Albert Sarraut avant d'être quelques mois plus tard, à 32 ans, ministre de l'éducation nationale et des beaux arts dans le gouvernement du Front Populaire. Il gardera des liens étroits avec la Ligue et restera Président de sa Commission des fêtes de la Jeunesse.

En 1939 après la déclaration de guerre il démissionnera du ministère pour partager le sort des jeunes de sa génération qui ont été appelés sous les armes. Toujours député alors que le Parlement réuni à Bordeaux doit se prononcer sur l'armistice, il embarque sur le « Massilia » pour gagner le Maroc pour continuer la lutte.

Ses prises de position, son engagement en ont fait l'homme à abattre pour le régime de Vichy. Arrêté à son arrivée au Maroc, la propagande de Vichy orchestre une campagne haineuse pour la condamnation à mort du « juif ZAY » comme juif, franc maçon, antihitlérien, ancien ministre du Front populaire.

---

<sup>1</sup>Les statuts de la Ligue ne permettent pas à un administrateur de siéger dans un Gouvernement afin de ne pas reconnaître les problèmes de 1934 quand Adrien Berthod, membre du Bureau de la Ligue, avait en tant que Ministre de l'Education Nationale, sanctionné des instituteurs pour des propos antimilitaristes tenus au congrès du SNI.

En 1940, il sera condamné à la déportation et à la dégradation pour « désertion »<sup>2</sup>. La peine sera muée en emprisonnement à Riom. Le 20 juin 1944, lors d'un simulacre de transfert, il sera lâchement assassiné et enseveli dans les éboulis d'une carrière par des miliciens de Vichy. Son corps ne sera retrouvé qu'en 1948. Le fait que sa vie et sa mort soit au cœur des années noires de Vichy<sup>3</sup> où les français se déchiraient et qu'il soit une victime et non un héros, expliquent sans doute, le long silence de l'histoire sur l'exceptionnelle figure républicaine qu'il a incarnée.

### Une ambition et des exigences pour l'Education

Les instructions officielles qui seront rédigées en 1937/1938 sous son ministère éclairent la doctrine française en matière d'enseignement et inspirent les réformes qui vont être entreprises : « Former le caractère par la discipline de l'esprit et le développement des vertus intellectuelles, apprendre à bien conduire sa raison en élève des héritiers français du message socratique : Montaigne et Descartes. Garder toujours en éveil l'esprit critique, apprendre à démêler le vrai du faux, à douter sainement, à observer, à comprendre autant qu'à connaître, à librement épanouir sa personnalité dans le souci de former des têtes bien faites plus que bien pleines, bref allumer un flambeau plutôt que remplir une coupe.

Les professeurs doivent se garder attentivement de tout enseignement révélé, du dogmatisme, de la vérité acquise d'avance, des jugements tout faits coulés dans les jeunes cerveaux

Les élèves doivent être capables d'examiner toutes choses en les rapportant à leurs principes et de raisonner sur elles en ne faisant état que des faits, bien et dûment constatés. Ils devront être exercés à observer, à mesurer, à critiquer leurs propres observations en procédant à des vérifications rigoureuses. Ils auront besoin de comprendre et de connaître le monde où ils seront appelés à vivre ».

Quelques années plus tard, dans sa prison, Jean Zay dira, à propos des contradictions de cette orientation : *« Au moment où nous nous montrions si peu jacobins, de l'autre côté de nos frontières menacées, la politique envahissait l'enseignement, la culture passait après le parti, le credo politique – et quelle politique – chassait le libre raisonnement traquait l'indépendance d'esprit, le fanatisme remplaçait l'examen. Cependant, cette tradition universitaire, nos matières d'enseignement donnaient elles à la jeunesse française assez de doctrine offensive, assez de convictions intangibles, assez d'impératifs, assez d'armes pour affronter les dangers d'une époque, pour défendre par tous les moyens l'héritage de nos libertés ? La France de demain ne saurait introduire le catéchisme politique et le militantisme partisan à l'école, comme n'a pas craint de le faire Vichy à l'image de Berlin et de Rome, mais elle devra trouver l'équilibre nécessaire entre la générosité de sa tradition culturelle et les nécessités vitales du monde moderne. Elle devra cimenter un corps de doctrines françaises, doctrine de la liberté et de la souveraineté*

<sup>2</sup> Il sera réhabilité le 5 juin 1945

<sup>3</sup> Il faudra attendre les années 1990 pour que l'horrible s'avoue sur les stèles commémoratives « emprisonné par la dictature de Vichy, tué par la milice de Vichy » jusque là ne figuraient que les expressions « victime de la barbarie nazie » ou « tué par les ennemis de la France »

*populaire, des devoirs librement consentis et d'autant plus fidèlement remplis, les enseigner, les imposer, enrôler à leur service ».*

### **Après le rejet du projet de loi sur l'accès à l'enseignement du Second Degré, Il réforme par étapes, en favorisant les expérimentations et les initiatives**

La grande loi dont rêvait Jean Zay ne verra jamais le jour de par l'opposition de la droite mais aussi par le désaccord des syndicats d'enseignants divisés entre ceux qui craignaient une primarisation d'une école moyenne et ceux qui refusaient le modèle d'un petit lycée qu'elle pouvait devenir (*nous n'avons toujours pas relevé le défi de « ce tronc commun !*)

### **Le chantier d'une éducation nationale<sup>4</sup>**

Si le changement de nom du ministère date de 1932 c'est avec Jean Zay qu'il prend tout son sens : *« un effort véritable d'éducation nationale suppose une politique de la jeunesse. Le premier article en doit être le soin à donner à la formation physique autant qu'à la formation intellectuelle ».*

Ce fut dès 1936 l'obligation de l'éducation physique dans tous les établissements et la recherche d'activités de plein air. Sur le même plan, le souci de la santé des enfants suppose l'observation de toutes les précautions d'hygiène à laquelle contribuent de nouvelles constructions scolaires, la création de la médecine scolaire et l'encouragement au développement des colonies de vacances que les maîtres seront incités à encadrer et pour lesquelles il modifie les dates de vacances d'été. En même temps est mis en lumière le problème de l'alimentation des enfants et une nouvelle impulsion est donnée aux cantines scolaires. Les conditions sociales sont aussi un obstacle à la réussite scolaire : Jean Zay augmente fortement les bourses.

*« Assurer une éducation nationale c'est en second lieu garantir la formation complète non seulement de ceux qui poursuivent assez loin leurs études et pour lesquels furent conçues les réformes du Second degré de l'enseignement supérieur mais aussi celle la masse des adolescents qui quittent l'école plus tôt ; à cet égard la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans ayant été votée, elle devra contribuer à une véritable préparation à la vie ».*

Jean Zay ne fixe pas de programme à cette nouvelle année et fait confiance à l'initiative des maîtres pour répondre à ces objectifs en collationnant les expériences Cette méthode faisant place à l'innovation des enseignants se traduira par la défense de l'école Freinet ,la création du Centre national de documentation pédagogique.

Il expérimente l'orientation professionnelle Dans des classes de 6<sup>ème</sup> à effectifs réduits, sont institués des conseils d'orientation professionnelle où siège un médecin. Il fait paraître la revue du BUS (bureau universitaire de statistiques) sur les métiers.

Le conseil supérieur de la jeunesse scolaire, ancêtre des CROUS sera créé

---

<sup>4</sup> Les citations proviennent de « Souvenirs et solitude» que Jean Zay a écrit en prison, les feuilles étant sorties en petits paquets en cachette dans le landau de ses filles, lors de visites.

*« L'éducation nationale c'est la formation intellectuelle mais aussi la formation professionnelle: Le décret loi d'avril 1938 instituait l'apprentissage obligatoire de 14 à 17 ans pour les jeunes se destinant au commerce et à l'industrie Le patronat serait tenu d'engager un nombre d'apprentis proportionnel à celui des ouvriers et des employés; ainsi la France disposerait-elle de la main d'œuvre qualifiée qui lui manquait »*

Les cours postsecondaires agricoles et ménagers seront rendus obligatoires  
*« La direction de l'enseignement primaire devient direction de l'enseignement du premier degré et de l'éducation post scolaire. Ce dernier terme correspond à un effort particulier auquel s'ajoute le soutien apporté à toutes les œuvres péri scolaires grâce à une collaboration amicale avec la Ligue de l'Enseignement ».*

### **L'action d'un Ministre de l'éducation nationale mais aussi des Beaux-arts**

Il a laissé sa marque dans le domaine de la culture : création du Musée de l'Homme, du Musée des arts et Traditions populaires, Il a fait avancer le droit d'auteur et a instauré le 1% artistique : 1 % du prix engagé à l'occasion de toute construction publique doit être affecté à la réalisation d'une œuvre d'art contemporain conçue pour ce lieu. Dans le domaine de la recherche c'est la création du CNRS

Par la création du Festival de Cannes il veut faire apprécier l'accueil et le goût français mais depuis 1938 où les pays fascistes avaient mis la main sur le palmarès de la Mostra de Venise en récompensant le film propagandiste « les Dieux du stade » c'est aussi l'existence d'un festival international ouvert à la libre expression qui est en jeu.

En 1935 avec une délégation de la Ligue de l'Enseignement il était intervenu auprès du ministère de l'Agriculture afin que celui-ci adopte le format de cinéma 16mm afin qu'écoles et campagnes puissent accéder à la diffusion de copies de films avec un matériel accessible et ou itinérant. Il créera les bibliobus itinérants pour faire accéder le livre dans le monde rural. Il ouvrira l'Ecole aux formes modernes d'expression : film, radio scolaire, à la découverte : classes promenades. Le samedi après midi sera consacré aux activités dirigées.

On ne saurait oublier enfin sa volonté de renouvellement de la formation des élites : seule existe une école libre de sciences politiques. Le Sénat bloquera la tentative de création de l'ENA censée répondre à la question «un enfant du peuple peut-il être un jour ambassadeur? »

### **Jean ZAY et la Ligue de l'Enseignement<sup>5</sup>**

Après avoir été membre du conseil Général de la Ligue (le conseil d'administration de l'époque), il impulsera les fêtes de la Jeunesse. (Fêtes et lendits qui restent présents dans la mémoire des plus anciens). En 1939 la Ligue sera chargée de célébrer dans tous les départements la commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution.

<sup>5</sup> Cette partie est le résumé d'un texte écrit par Jean Paul Martin dans la perspective d'une « Histoire de la Ligue de l'Enseignement » à paraître en 2016 pour ses 150 ans.

## La reconnaissance de la Ligue « institution » républicaine

Le secrétaire général de la Ligue commente, en 1937, la nouvelle situation : « *les ministres du Front populaire ont vu en nous des collaborateurs précieux tandis que leurs prédécesseurs nous considéraient comme des quémandeurs gênants* »<sup>6</sup>

8 Jean Zay mise sur la collaboration avec les forces issues de la société, au point que, la Ligue n'aura jamais eu autant qu'à cette époque l'oreille d'un ministre. Il valorise, lorsqu'il s'exprime dans les congrès la complémentarité entre la Ligue et l'Etat, dont le rôle essentiel est de faire prendre en charge par les pouvoirs publics ce qui est défriché avec plus de spontanéité par l'initiative privée, en évoquant carrément l'idée d'une dette de l'Etat envers la Ligue pour l'action de suppléance qu'elle remplit à son égard :

*«La Ligue de l'enseignement assure un certain nombre de fonctions et un certain nombre de services, qui, sans elle, incomberaient naturellement à l'Etat et seraient à sa charge. C'est donc un devoir que le gouvernement remplit en se préoccupant de lui assurer l'aide matérielle dont elle a besoin* »<sup>7</sup>.

Il dit même dans une réunion amicale « *c'est un véritable service public qu'assume la Ligue dans le pays tout entier* ». Si une telle formule ne peut être prise au pied de la lettre, elle en dit long sur le degré d'institutionnalisation que la Ligue a alors dans la sphère d'action ministérielle

D'autant qu'il ne s'agit pas que de mots. La subvention de l'Education Nationale à la Ligue est quintuplée entre 1937 et 1938 et la question des enseignants détachés au service des œuvres, examinée à plusieurs reprises, est sur le point d'aboutir en 1939. La Ligue voit également sa présence officialisée dans de très nombreuses commissions ministérielles ou conseils consultatifs.

## Une participation dynamique à des politiques publiques

Mais plus encore que l'officialisation, ce sont les opportunités offertes à la Ligue par la dynamique créative des politiques mises en œuvre qui sont de nature à accroître sa capacité institutionnelle.

On peut citer notamment l'Institution du Brevet sportif populaire (BSP) où s'implique l'UFOLEP<sup>8</sup>, la mise en place des loisirs dirigés dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> degrés qui permet à la Ligue de publier des fascicules à bas prix, sortes de guides méthodologiques couvrant toutes les activités, la consolidation de l'orientation scolaire (la Ligue crée en son sein, avec l'appui de l'Etat le Bureau de la Documentation professionnelle – BDP – destiné à compléter pour le public primaire le travail qu'accomplit le Bureau universitaire de statistique – BUS – relancé par Zay pour les travailleurs intellectuels), etc.

<sup>6</sup> H Belliot, rapport moral de 1936-1937, AL, avril 1937, p 64.

<sup>7</sup> J Zay, discours au congrès de Versailles, AL, juil-août 1937, p 109.

<sup>8</sup> L'UFOLEP dispute à la FSGT le titre de première fédération par le nombre de brevets distribués.

L'année 1939 semble du reste caractérisée par une accélération de ce processus – *et là il apparaît légitime de parler déjà de délégation de service public* – en particulier dans le domaine du sport scolaire.

Par sa circulaire aux recteurs du 7 février 1939, Jean Zay habilite en effet la commission scolaire de l'UFOLEP d'une part à « *apporter sa collaboration aux autorités scolaires dans le domaine de l'Education physique* » à l'école primaire /.../ et d'autre part à « *organiser au sein des établissements scolaires l'athlétisme et le sport ainsi que les compétitions et championnats entrant tant dans le cadre de chaque école que dans le cadre du département, de l'académie et de l'Université* » : C'est la naissance de l'USEP (Union sportive de l'enseignement primaire).

### **Une proximité qui n'empêche pas l'interpellation publique sur les divergences**

Une telle connivence permet d'ailleurs à la Ligue de s'exprimer franchement, sans taire ses réserves ou ses critiques qui ne portent pas toujours sur de simples détails car elle a enfin l'espoir d'être entendue. Cela semble être le cas, au moins en partie, sur le sujet central qu'est la réforme de l'enseignement, jamais votée par le Parlement mais objet de nombreuses discussions. Invité par la Ligue à présenter son projet lors d'une conférence en 1937 sous les auspices de l'Union rationaliste, Jean Zay reçoit des éloges pour l'esprit général qui l'inspire, en continuité avec l'Ecole unique, mais il s'attire aussi un reproche majeur : la réforme est concentrée sur l'accès au second degré, elle néglige la masse des enfants issus du milieu populaire qui arrêtera toujours ses études à 14 ans :

*« Le ministre n'a fait qu'effleurer la question de savoir le sort réservé aux enfants non sélectionnés dans le second degré (...). Nous craignons que la réforme soit surtout étudiée et réalisée du seul point de vue du recrutement des élites. Ce serait une erreur des plus graves. Sait-on qu'un enfant sur dix peut en France accéder aux fonctions auxquelles préparent les écoles des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés ? (...) Va-t-on faire une réforme pour ce dixième ? Et les autres, la grande masse, le 9/10<sup>ème</sup> de nos écoliers, s'en préoccupe-t-on ? ... Nous demandons que l'élévation de la masse dans tous les domaines soit l'objet essentiel de la réforme de l'enseignement ».*

Or la Ligue croit avoir une solution pour cette masse d'adolescents des milieux populaires : non la prolongation de la scolarité, mais l'instauration d'un enseignement post-scolaire obligatoire, à base de cours du soir poursuivant une finalité à la fois générale et professionnelle. /.../. La critique semble porter ses fruits, puisque Zay réactive en 1939 un projet de ce type, que les circonstances ne permettront finalement pas de faire voter, mais dont la visée est au cœur du congrès de 1939 ; il est alors prévu que le thème soit à nouveau examiné dans ses aspects administratifs par le congrès de 1940.

### **Le rêve de l'Ecole, Foyer culturel**

Les années 1936-39 voient aussi l'implication croissante du ministère de l'Education Nationale sur un secteur toujours plus large, en particulier celui de la

culture populaire et des loisirs, d'abord en 1937, en lien avec Léo Lagrange, avec l'intégration du Sous secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs dans son ministère, puis entièrement entre ses mains après le départ en avril 1938 de Léo Lagrange.

Cette situation concrétise l'ambition de Jean Zay de transformer l'Education nationale en un « ministère de la vie culturelle ». Perspective correspondant là encore parfaitement aux vues de la Ligue qui souhaite faire de chaque école un centre de rayonnement et de culture.

8

L'Exposition universelle de 1937 revêt à cet égard une portée symbolique éminente: au Centre rural de la Porte Maillot, la Ligue présente, avec un grand succès, un prototype de Foyer communal installé conjointement au groupe scolaire<sup>9</sup> où les services ministériels présentent le mobilier idéal qu'ils sont en train de promouvoir. Le foyer communal, qualifié de réalisation « qui devrait exister dans chaque commune de France » se compose d'une grande salle polyvalente, transformable à volonté en cinéma, en gymnase ou en salle de bal, et de deux salles d'activités culturelles.

Soulignons que ce débordement de l'éducation par la culture combiné à l'imprégnation de l'éducatif sur le loisir se réalise au plan ministériel par petites touches insensibles, sans paraître nourrir une visée monopolistique de l'Education nationale que d'ailleurs la Ligue ne revendique pas, elle non plus. Elle n'a jamais sollicité avant guerre le rattachement à l'Education nationale des activités éducatives dépendant de la Justice ou de l'Agriculture. Ses demandes concernent surtout les colonies de vacances, qu'il s'agit de soustraire à la Santé publique pour affirmer leur caractère éducatif et pour lesquelles en 1937 les CEMEA récemment créés organiseront le premier stage de méthodes d'éducation active pour la formation des moniteurs.

### Pour conclure

Dans la fidélité à son engagement, la Ligue de l'enseignement doit mettre à profit l'entrée de Jean Zay au Panthéon pour revisiter son histoire 150 ans après l'appel de Jean Macé qui l'a créée afin de réunir tous ceux qui voulaient participer à l'éducation des citoyens.

Dans cette perspective, avec l'appui des archives nationales et départementales, elle appelle tous ses militants à recueillir le maximum de traces (écrits, photos, compte rendus d'évènements, articles de presse, archives sonores, films ...), illustrant l'action de ceux, personnalités ou anonymes, qui ont contribué, notamment avec les œuvres laïques, à « faire bouger l'école, l'éducation populaire, la culture et.....la société ». Ces documents, grâce à la numérisation, illustreront

---

<sup>9</sup> En 1944, Jean Guéhenno, directeur du Bureau de la culture populaire en appelle en une éducation populaire poursuivant et accomplissant le travail de l'enseignement primaire, élever au plan de l'enseignement ce qui était livré aux propagandes, la formation du citoyen. Il reprend l'idée de transformer la petite école de village, d'en faire un foyer toujours ouvert, toute la vie, non seulement aux enfants mais aussi bien aux jeunes gens, aux hommes adultes (*mais ni aux filles, ni aux femmes*) sûrs d'y trouver à des heures fixées chaque jour de la semaine des guides dans leurs travaux dans leurs divers problèmes, dans leur divers soucis.

l'histoire de la Ligue en mouvement. Ils seront conservés sur un site sans que les dépositaires en soient dépossédés.

Cette période est l'occasion de questionner l'ambition et les exigences de l'éducation pour qu'elle permette réellement « *de garder toujours en éveil l'esprit critique, apprendre à démêler le vrai du faux, à douter sainement, à observer, à comprendre autant qu'à connaître, à librement épanouir sa personnalité* », comme le préconisait Jean Zay.

8

Relever ce défi est impératif à l'heure où la séduction marchande mise sur nos pulsions , où des médias se bornent à préparer des « *temps de cerveaux disponibles à la persuasion de la publicité* », où chacun est face aux mines de connaissances , aux flux d'informations mais aussi à toutes les rumeurs de la toile.

Dans un temps de crise culturelle où des discours haineux, des slogans extrémistes ou des expressions racistes s'affirment décomplexés, il faut remettre les droits de l'homme et l'acceptation de l'autre au cœur de nos valeurs et comme disait Jean Zay : « *donner à la jeunesse assez de doctrine offensive, assez de convictions intangibles, assez d'impératifs, assez d'armes pour affronter les dangers d'une époque, pour défendre par tous les moyens l'héritage de nos libertés* »

L'exemple de Jean ZAY doit nous donner la force de nous attaquer plus que jamais au chantier de la réussite de tous, alors que les rapports PISA révèlent que non seulement l'école n'atténue pas les inégalités sociales mais qu'elle a tendance à les aggraver. Il faut donner donner corps au rêve républicain qu'exprimait Léon Bourgeois , président de la Ligue<sup>10</sup> , par une refondation de l'école qui ne peut être qu'une responsabilité commune, dans un élan où la culture redevient une humanité à partager

La commémoration nous invite donc à mobiliser les énergies afin de sortir d'une crise inédite pour « faire société ». Vivre les uns avec les autres suppose de redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre et confiance dans la possibilité de faire émerger des formes politiques nouvelles qui permettront aux citoyens dans leur diversité de se sentir représentés et invités à participer.

Héritiers du message de Jean Zay, ayons confiance dans l'avenir, faisons preuve de courage au présent pour engager la transition vers un développement durable par une régulation démocratique transnationale qui ré-encastre l'économie au service des hommes et réhabilite la politique comme un mouvement par lequel l'humanité s'approfondit et devient plus digne d'elle-même.

André Jourdes  
Le 23 février 2014

---

<sup>10</sup> « Il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits, il faut que dans la réalité des faits, chaque jour diminue l'inégalité des conditions »